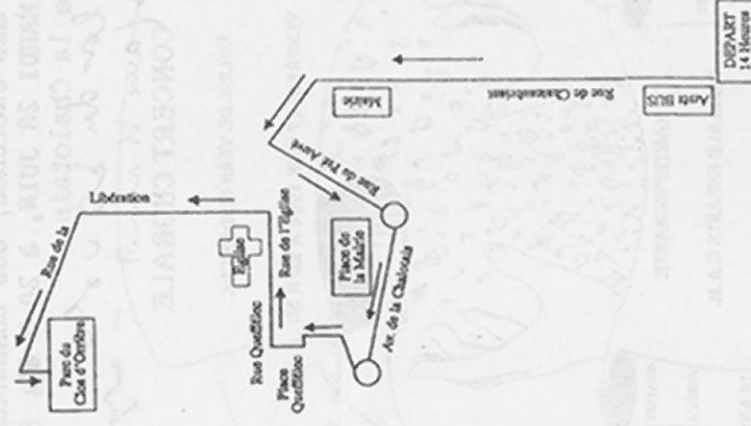


VERN SUR SEICHE  
SAMEDI 18 JUIN  
JEUX  
INTER QUARTIERS



DEFILE COSTUME  
Samedi 18 JUIN  
Départ 14 Heures



CENTRE des MARAIS  
43, RUE DE CHATEAUBRIANT  
99.62.83.27  
**VERN-INFO**  
CENTRE SOCIO-CULTUREL DE VERN SUR SEICHE

Jeudi 9 Juin 1994 N°286

ASSOCIATION VERN 1789

Tout savoir sur le passé de notre Commune... avec la revue "HISTOIRES DE VERN".

L'Association Vern 1789 a fait paraître à plusieurs reprises des articles historiques dans le bulletin communal. Elle vient de créer son propre bulletin afin de faire profiter plus amplement les Verinois des nombreuses découvertes dont elle dispose et surtout de pouvoir les agrémenter d'illustrations. Elle s'intéresse au passé ancien (Révolution surtout) et récent à travers le Bulletin Communal du début du siècle et les témoignages des anciens Verinois. Sa démarche se veut cependant différente de celle qui a prévalu dans le passé: son souci est de replacer les événements dans leur contexte historique et géographique, de les expliquer, de les relativiser au besoin en les comparant avec d'autres. Il s'agit surtout pour l'Association de recouper les diverses informations, de les critiquer pour arriver à une plus grande vérité historique. Ce n'est pas forcément triste et ennuyeux, bien au contraire.

Vous pouvez vous procurer le numéro 1 au prix de 5 F :

- à la Bibliothèque municipale,
- au Centre des Marais,
- à la Librairie Papeterie Jouanin, 17 pl de la Poste,
- au bureau de tabac, 5 rue de Chateaubriant.

ETE 94 - CENTRE DE LOISIRS

Les vacances approchent. Précisons que le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans à la Ferme de la Touche du 11 juillet au 31 août (le centre sera fermé le 15/07).

Comme pour toutes les vacances scolaires, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants avant le 1er juillet, dernier délai. A cet effet, deux permanences auront lieu au Centre des Marais les

- Samedi 18 juin de 10 h à 12 h
- Samedi 25 juin de 10 h à 12 h

Les inscriptions se feront soit à la semaine avec tarif préférentiel (34 F x 4 j), soit à la journée avec indication des dates. Le règlement se fera lors de l'inscription (possibilité d'établir 2 chèques: 30% encaissé de suite, 70% en cours de séjour). Les enfants non inscrits au 1er juillet se verront appliquer un tarif majoré (+ 7 F par journée et + 4 F par 1/2 journée). Vous pouvez d'ores et déjà retirer les documents à remplir ainsi que le programme d'activités (à partir du 15 Juin).

**MINI-CAMP POUR LES 5-7 ANS aux GAYELLES** les 11, 12 et 13 JUILLET (Prix : 280 F) au programme : la Ferme des Bois, le Parc des Gayelles, piscine...